

# 2018

## INTERCLUBS SENIORS

**Mise à jour : Janvier 2018**

**Procédure d'inscription des équipes** (Au moyen d'ADOC)

**IMPORTANT : Si votre équipe existait déjà en 2017, il ne faut pas la créer mais la reconduire.**

- Choisir dans ce module, « par équipes, mes équipes »,
- Mettre 2018 dans le millésime sportif et cliquer sur « rechercher »,
- Il vous sera proposé de reconduire vos équipes : cliquer sur « à confirmer » dans la colonne engagement, puis cliquer sur « confirmer l'engagement »

**Si vous souhaitez engager une nouvelle équipe,**

- Choisir dans ce module, « par équipes, inscriptions »
- Mettre 2018 dans le champ millésime puis cliquer sur « s'inscrire » pour le championnat souhaité

**La date limite pour l'inscription des équipes Séniors** (hors division nationale) **est le Vendredi 5 janvier 2018.** Les droits d'inscription 2018 par équipe engagée sont de 33 euros.

**Prise en compte de la licence 2018**

**Pour ce championnat la licence 2018 doit être prise avant le 5 avril 2018 minuit. Sauf pour la DQDN4 qui respecte le règlement FFT valable pour les divisions nationales et où la licence doit être validée avant le 31 octobre 2017 minuit.**

N'oubliez pas de consulter le dossier B1 « règlements et généralités » et pour les clubs évoluant en Nationale et DQDN4 lire les Statuts et règlements 2018 ainsi que le dossier D8 lors de la saisie de la liste des joueurs.

**Juge Arbitrage et Arbitrage des rencontres**

Voir par ailleurs les dossiers s'y rapportant.

**Informations sur les championnats**

**Catégories d'âge**

Pour les jeunes qui désirent jouer en championnat sénior, consultez le règlement médical.

**Date des championnats**

Dimanche 06 mai 2018 à 9h

Dimanche 13 mai 2018 à 9h

Dimanche 27 mai 2018 à 9h

Dimanche 03 juin 2018 à 9h

Dimanche 10 juin 2018 à 9h

## **Organisation des championnats**

### **Le championnat masculin est composé de la manière suivante**

- DQDN4 avec 1 poule de 6 équipes
- R1 avec 2 poules de 6 équipes
- R2 avec 4 poules de 6 équipes
- R3 avec 8 poules de 6 équipes
- R4 avec 16 poules de 6 équipes
- ID1 avec le reste des équipes

### **Le championnat féminin est composé de la manière suivante**

- DQDN4 avec 1 poule de 6 équipes
- R1 avec 2 poules de 6 équipes
- R2 avec 2 poules de 6 équipes
- R3 avec 4 poules de 6 équipes
- R4 avec 4 poules de 6 équipes
- ID1 avec le reste des équipes

► dans toutes les divisions les poules sont constituées de 6 équipes. Seules les poules de l'ID1 pourront être constituées éventuellement de poules de 5 ou 4 équipes.

► Les poules sont constituées en fonction des résultats de l'année précédente.

► Les équipes nouvellement créées débutent dans le championnat interdépartemental à l'échelon le plus bas.

► le facteur géographique est pris en considération seulement pour les divisions les plus basses.

► Les montées et descentes des interclubs se feront en fonction des descentes des équipes du championnat de France et de la nouvelle structure du championnat (qui résultera de la fusion des ligues Bourgogne Franche-Comté).

► en championnat régional, 2 équipes d'un même club peuvent être dans la même division, mais pas dans la même poule.

#### **► Ces championnats se jouent prioritairement sur courts extérieurs**

► il faut obligatoirement au minimum : **2 terrains** pour une rencontre de championnat NATIONAL et de DQDN4, **1 terrain** pour une rencontre de championnat régional et interdépartemental.

► Si pour cause d'intempérie, il y a repli à l'intérieur, pour toutes les divisions, **un seul terrain** est obligatoire.

► Toutes les rencontres doivent obligatoirement se dérouler avec la **balle HEAD ATP** (*sauf en divisions nationales*).

## **Composition des équipes lors d'une rencontre**

► Toutes les rencontres se dérouleront avec le classement 2018

Voir absolument tous les cas évoqués dans le dossier B1 « règlements et généralités » **SURTOUT en cas d'équipe inférieure à une équipe nationale ou de DQDN4.**

## **Format des rencontres**

### **En Championnat NATIONAL, DQDN4 et REGIONAL**

► la rencontre comprend **4 simples et 2 doubles** ; les joueurs de simple peuvent participer au double.

► L'ordre des parties est le suivant : **Simple 4, Simple 2, Simple 3, Simple 1** puis **Double 2 et Double 1.**

► Tous les matchs (simples et doubles) valent 1 point.

### **En Championnat INTERDEPARTEMENTAL**

► la rencontre comprend **3 simples et 1 double**, les joueurs de simple peuvent participer au double.

- ▶ L'ordre des parties est le suivant : **Simple 3, Simple 2, Simple 1** puis **Double**.
- ▶ Tous les matchs (simples et le double) valent 1 point.

### **Format des parties**

- ▶ Les simples se jouent avec le format traditionnel (format 1): manche gagnée à 6 jeux avec 2 jeux d'écart, jeu décisif à 6/6 dans toutes les manches (et avantage égalité).
- ▶ Le double se joue avec le point décisif à 40A et un super jeu décisif en 10 points à la place de la 3<sup>ème</sup> manche éventuelle (format 4)

### **Saisie obligatoire de la rencontre dans la gestion sportive**

- ▶ Le club visité doit saisir la feuille de résultats dans la gestion sportive dans les 48H après la rencontre.

*Si, dans des cas particuliers, (report, arrêt en cours de rencontre, joueur impossible à rentrer...), vous n'arrivez pas à saisir la rencontre, il faut téléphoner à la ligue dès le lendemain de la rencontre.*

- ▶ Pour chaque retard, le club visité sera pénalisé d'un point.
- ▶ Il faut saisir la totalité de la rencontre : parties, capitaines, juge arbitre et arbitres s'il y a lieu.
- ▶ Il est obligatoire de remplir une feuille d'états de résultats papier (voir juge arbitrage).
- ▶ Les volets verts sont donnés aux capitaines.
- ▶ Si il n'y a pas de réserves du juge arbitre ou de réclamations des capitaines, le volet bleu n'est pas envoyé mais il faut le conserver. Si des réserves ou des réclamations sont mentionnées, il faut envoyer à la commission sportive, le volet bleu ainsi que les feuilles d'observation et de décisions établies.